

RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 02109
Numéro SIREN : 534 948 617
Nom ou dénomination : YNSECT

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2021 sous le numéro de dépôt 18237

YNSECT

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

YNSECT
Société par actions simplifiée
Au capital de 2.624.868 €
1, rue Pierre Fontaine - 91058 EVRY CEDEX
RCS EVRY 534 948 617

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société YNSECT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société YNSECT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « informations générales complémentaires » du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels relative à la comptabilisation des subventions, qui sont reconnues immédiatement en résultat exceptionnel, et ce, dès leur exercice d'octroi.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie observations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 8 juin 2020

NEXIOM AUDIT
Commissaire aux Comptes


Djamila BENDELLALI

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	743 149	133 239	609 909	0,45	125 271	0,19
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	7 941 824	3 088 062	4 853 762	3,57	4 886 020	7,45
Autres immobilisations corporelles	437 809	215 054	222 754	0,16	108 089	0,16
Immobilisations en cours	25 299 013		25 299 013	18,62	5 742 731	8,76
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	7 430 001		7 430 001	5,47	1	0,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	75 000		75 000	0,06	75 000	0,11
Autres immobilisations financières	473 877		473 877	0,35	250 287	0,38
TOTAL (I)	42 400 673	3 436 356	38 964 317	28,68	11 187 398	17,07
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	417 217	61 028	356 189	0,26	279 588	0,43
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	39 461		39 461	0,03	14 611	0,02
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	195 997		195 997	0,14	168 368	0,26
Clients et comptes rattachés	6 855 682		6 855 682	5,05	21 000	0,03
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	94 436		94 436	0,07	4 515	0,01
. Personnel	9 233		9 233	0,01	10 382	0,02
. Organismes sociaux	118 782		118 782	0,09		
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	1 511 828		1 511 828	1,11	2 072 906	3,16
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 389 416		2 389 416	1,76	1 824 787	2,78
. Autres	24 797 912		24 797 912	18,26	4 313 503	6,58
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	3 000 000		3 000 000	2,21	3 000 000	4,58
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	57 416 058		57 416 058	42,27	42 348 713	64,61
Charges constatées d'avance	87 555		87 555	0,06	300 388	0,46
TOTAL (II)	96 933 579	61 028	96 872 550	71,31	54 358 760	82,93
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	3 228		3 228	0,00		
TOTAL ACTIF (0 à V)	139 337 480	3 497 384	135 840 095	100,00	65 546 159	100,00

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens	150 973	60 793	211 766	2,02	136 758	99,41	75 008	54,85	
Production vendue services	10 282 780		10 282 780	97,98	810	0,59	10 281 970	N/S	
Chiffres d'Affaires Nets	10 433 752	60 793	10 494 545	100,00	137 568	100,00	10 356 977	N/S	
Production stockée			24 850	0,24	11 254	8,18	13 596	120,81	
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			136 540	1,30	348 382	253,24	-211 842	-60,80	
Autres produits			7	0,00	12 274	8,92	-12 267	-99,93	
Total des produits d'exploitation (I)			10 655 942	101,54	509 478	370,35	10 146 464	N/S	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-459	0,00			-459	N/S	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 348 630	22,38	1 815 811	N/S	532 819	29,34	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-100 922	-0,95	-220 219	-160,07	119 297	54,17	
Autres achats et charges externes			24 384 085	232,35	15 868 714	N/S	8 515 371	53,86	
Impôts, taxes et versements assimilés			315 465	3,01	389 406	283,06	-73 941	-18,98	
Salaires et traitements			6 721 927	64,05	5 685 429	N/S	1 036 498	18,23	
Charges sociales			3 502 208	33,37	2 481 019	N/S	1 021 189	41,16	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 101 535	10,50	841 734	611,87	259 801	30,86	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			61 028	0,58	36 707	26,68	24 321	66,26	
Dotations aux provisions pour risques et charges					56 202	40,85	-56 202	-100,00	
Autres charges			277	0,00	32 509	23,63	-32 232	-99,14	
Total des charges d'exploitation (II)			38 333 775	365,27	26 987 313	N/S	11 346 462	42,04	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-27 677 833	-263,73	-26 477 835	N/S	-1 199 998	-4,52	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations			16 480	0,16	19 454	14,14	-2 974	-15,28	
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			22 294	0,21	4 812	3,50	17 482	363,30	
Reprises sur provisions et transferts de charges					104	0,08	-104	-100,00	
Différences positives de change			5 684	0,05			5 684	N/S	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			44 457	0,42	24 370	17,71	20 087	82,43	
Dotations financières aux amortissements et provisions			3 223	0,03			3 223	N/S	
Intérêts et charges assimilées			80 201	0,76	87 780	63,81	-7 579	-8,62	
Différences négatives de change			5 274	0,05			5 274	N/S	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			88 698	0,85	87 780	63,81	918	1,05	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-44 240	-0,41	-63 410	-46,08	19 170	30,23	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-27 722 073	-264,15	-26 541 245	N/S	-1 180 828	-4,44	

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	962 000	9,17	15 280 858	N/S	-14 318 858	-93,69	
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)	962 000	9,17	15 280 858	N/S	-14 318 858	-93,69	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 323 615	41,20	59 963	43,59	4 263 652	N/S	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	516	0,00	37 552	27,30	-37 036	-98,62	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 324 131	41,20	97 516	70,89	4 226 615	N/S	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 362 131	-32,03	15 183 343	N/S	-18 545 474	-122,13	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 502 828	-14,31	-2 072 906	N/S	570 078	27,50	
Total des Produits (I+III+V+VII)	11 662 400	111,13	15 814 706	N/S	-4 152 306	-26,25	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	41 243 776	393,00	25 099 703	N/S	16 144 073	64,32	
RÉSULTAT NET	-29 581 376	-281,86	-9 284 996	N/S	-20 296 380	-218,58	
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>				
Dont Crédit-bail mobilier	208 718	1,99	257 661	187,30	-48 943	-18,99	
Dont Crédit-bail immobilier							

YNSECT - ANNEXES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 135 799 500,31 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -29 581 376,30 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

SOMMAIRE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

REGLES ET METHODES COMPTABLES

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

Etat des amortissements

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Composition du capital social

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Evaluation des amortissements

Stocks

Créances et dettes

Produits et avoirs à recevoir

Charges à payer et avoirs à établir

Charges et produits constatés d'avance

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du Chiffre d'affaires net

Effectif moyen

Honoraires des Commissaires aux Comptes

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Crédit-bail mobilier

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Tableau des filiales et participations

Produits et charges exceptionnels

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Levée de fonds

Aux termes d'une décision du Président en date du 25 mars 2020 usant de la délégation de compétence consentie par les associés lors de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaires des associés du 11 décembre 2019, le montant du capital social a été porté de 1.347.884 euros à 1.371.820 euros par augmentation du capital en numéraire pour un montant nominal de 23.936 euros ayant donné lieu à la création de 23.936 actions ordinaires dites « actions C-1 » aux fins d'identification exclusivement.

Aux termes d'une décision du Président en date du 24 avril 2020, le montant du capital social a été porté de 1.371.820 euros à 1.373.806 euros par augmentation du capital en numéraire résultant de l'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, pour un montant nominal de 1.986 euros ayant donné lieu à la création de 1.986 actions ordinaires.

Aux termes d'une décision du Président en date du 19 mai 2020 usant de la délégation de compétence consentie par les associés lors de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire des associés du 19 mai 2020, le montant du capital social a été porté de 1.373.806 euros à la somme de 1.388.102 euros par augmentation du capital social en numéraire pour un montant nominal de 14.296 euros ayant donné lieu à la création de 14.296 actions ordinaires dites « actions C-3 » aux fins d'identification exclusivement.

Aux termes d'une décision du Président en date du 29 mai 2020, le montant du capital social a été porté de 1.388.102 euros à 1.390.411 euros par augmentation du capital en numéraire résultant de l'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, pour un montant nominal de 2.309 euros ayant donné lieu à la création de 2.309 actions ordinaires.

Aux termes d'une décision du Président en date du 10 août 2020, le montant du capital social a été porté de 1.390.411 euros à la somme de 1.978.416 euros par augmentation du capital social en numéraire résultant de l'exercice des bons de souscription d'actions « Tranche 3 » pour un montant nominal de 588.005 euros ayant donné lieu à la création de 588.005 actions ordinaires dites « actions C-1 » aux fins d'identification exclusivement.

Aux termes d'une décision du Président en date du 10 août 2020, le montant du capital social a été porté de 1.978.416 euros à la somme de 2.102.522 euros par augmentation du capital social en numéraire résultant de l'exercice des bons de souscription d'actions « Tranche 3 » pour un montant nominal de 124.106 euros ayant donné lieu à la création de 124.106 actions ordinaires dites « actions C-3 » aux fins d'identification exclusivement.

Aux termes d'une décision du Président en date du 10 août 2020, le montant du capital social a été porté de 2.102.522 euros à 2.105.472 euros par augmentation du capital en numéraire résultant de l'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, pour un montant nominal de 2.950 euros ayant donné lieu à la création de 2.950 actions ordinaires dites « actions O » aux fins d'identification exclusivement.

Aux termes d'une décision du Président en date du 30 septembre 2020, le montant du capital social a été porté de 2.105.472 euros à 2.120.366 euros par augmentation du capital social en numéraire résultant de l'émission de 14.894 actions ordinaires dites « actions C-1 » aux fins d'identification exclusivement.

Aux termes d'une décision du Président en date du 30 septembre 2020, le montant du capital social a été porté de 2.120.366 euros à 2.239.382 euros par augmentation du capital social en numéraire résultant de l'émission de 119.016 actions ordinaires dites « actions C-1 » aux fins d'identification exclusivement.

Aux termes d'une décision du Président en date du 30 septembre 2020, le montant du capital social a été porté de 2.239.382 euros à 2.260.806 euros par augmentation du capital social en numéraire résultant de l'émission de 21.424 actions ordinaires dites « actions C-3 » aux fins d'identification exclusivement.

Aux termes d'une décision du Président en date du 30 septembre 2020, le montant du capital social a été porté de 2.260.806 euros à 2.263.048 euros par augmentation du capital social en numéraire résultant de l'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, pour un montant nominal de 2.242 euros ayant donné lieu à la création de 2.242 actions ordinaires dites « actions O » aux fins d'identification exclusivement.

Financement d'ÿnFarm

L'actif immobilisé est porté par une société civile immobilière (SCI Vertycal) détenue par ÿnsect à hauteur de 51 % et la Caisse des dépôts et Consignation à hauteur de 49 %. Cette SCI a été créée en avril 2020 au capital de 1000 €. Le capital a été par la suite porté à 14,6 m€ en décembre 2020 (dont 7,4 m€ pour ÿnsect).

En application d'un pacte d'associé, ÿnsect a réalisé un apport en fonds propres sous la forme d'avances en compte courant pour un total de 6,3 m€ (sur un total de 12,4 m€).

Un contrat de crédit de 83 m€ a été conclu le 23 juin 2020 entre la SCI Vertycal et un pool de banques pour le financement des travaux de constructions de l'usine.

ÿnsect a conclu également un contrat de crédit à hauteur de 41 m€ pour le financement des équipements de l'usine. Il a été conclu en 2020 mais la dette n'a pas été tirée au 31 décembre 2020.

Report à nouveau 2019

Par une décision en date du 19 mai 2020, l'Assemblée Générale a décidé d'affecter la totalité du report à nouveau soit 41 403 255,56€ en prime d'émission.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Levée de fonds

Le 23 février 2021, la Société a conclu un contrat d'achat de la totalité des actions de la société néerlandaise, Proti Farm Holding N.V, qui, comme la Société, élève des insectes en vue de les transformer en produit pour l'industrie agroalimentaire. Le prix total de cette acquisition s'élève à environ 14,25 M- et sera payé par le versement d'environ 2,77 M- d'euros, et par compensation de créance au moyen d'une émission d'actions d'YNSECT à prix décoté pour un montant d'environ 7,95M- et l'émission d'obligations convertibles en actions à prix décoté pour un montant d'environ 3,53M-. Le transfert des actions de la société néerlandaise prévu au contrat d'achat a été partiellement réalisé le 31 mars 2021 et doit se terminer dans le courant du mois d'avril.

Par ailleurs, la Société a procédé à un nouveau tour intermédiaire de levée de fonds (tour « C5") permettant de recevoir environ 51,9 millions d'euros en contrepartie de l'émission de 275 844 actions nouvelles au prix de 188€ chacune, correspondant à une valeur nominale de 1€ et à une prime d'émission de 187€.

Protifarm

Le 23 février 2021, Ynsect a conclu un contrat d'achat de la totalité des actions de la société néerlandaise, Proti Farm Holding N.V, qui, comme Ynsect, élève des insectes en vue de les transformer en produit pour l'industrie agroalimentaire. Le prix total de cette acquisition s'élève à environ 14,25 M€ payé par Ynsect par le versement d'environ 2,77 M€ d'euros, et par compensation de créance au moyen d'une émission d'actions d'YNSECT à prix décoté pour un montant d'environ 7,95M€ et l'émission d'obligations convertibles en actions à prix décoté pour un montant d'environ 3,53M€. Le transfert des actions de la société néerlandaise prévu au contrat d'achat a été partiellement réalisée le 31 mars 2021 et s'est terminé dans le courant du mois d'avril.

Ynvest

Création le 11 janvier 2021 de la société Ynvest au capital de 79 - afin de permettre aux salariés de rentrer au capital d'Ynsect.

A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2020 de la société, la Direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Le COVID-19 a décalé le démarrage des études d'ingénierie bâtimementaires de l'usine suite à l'application des mesures gouvernementales de restrictions des déplacements et d'activité partielle chez nos partenaires. L'impact du COVID-19 sur les comptes de la société est relativement limité et les coûts éventuellement engagés ont été constatés dans le résultat d'exploitation conformément aux recommandations de l'ANC.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

Subvention FARMYING

En date du 24 avril 2019, une subvention a été accordée par Bio-Based Industries à un Consortium d'entreprises incluant la société YNSECT.

La subvention allouée à la société YNSECT s'élève à 15 610 439 euros sur une période contractuelle du 1er juin 2019 au 30 juin 2022.

Subvention Haut de France et Amiens Métropole

Au cours de l'exercice 2020, deux subventions de collectivités territoriales ont été attribuées à YNSECT pour un montant total de 1.540.000 euros.

Comptabilisation des subventions d'exploitations

Suite à une analyse détaillée de la qualification et nature de ces subventions qui contribuent à l'acquisition ou la création de valeurs immobilisées, ou au financement d'activités à long terme, la société reconnaît, conformément à la réglementation comptable, ces subventions au niveau du résultat exceptionnel, par le biais d'un compte de subvention exceptionnelle (compte comptable), pour leur montant total ou partiel en fonction des conditions résolutoires ou suspensives.

En effet, conformément au Bull. CNCC 187, septembre 2017, EC 2017-08, si la présence d'une condition résolutoire (restitution de la subvention en cas de non-respect de certaines obligations) est sans incidence sur la date à laquelle la subvention est comptabilisée, la subvention octroyée sous conditions suspensives (sous réserve de satisfaire certaines conditions techniques ou de justifier de certaines dépenses) ne pourra être enregistrée tant que les conditions n'ont pas été réalisées.

Au 31 décembre 2020, la part définitivement acquise des subventions Haut de France et Amiens Métropole a été reconnue en résultat exceptionnel pour un montant de 462.000 euros. Les compléments seront reconnus en résultat à mesure de l'atteinte des objectifs de créations d'emplois (levée des conditions suspensives).

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	164 870		578 279
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	7 032 409		909 415
Autres installations, agencements, aménagements	14 689		
Matériel de transport	33 300		9 373
Matériel de bureau, informatique, mobilier	198 933		171 514
Emballages récupérables et divers	10 000		
Immobilisations corporelles en cours	5 742 731		19 556 283
Avances et acomptes			
TOTAL	13 032 061		20 646 585
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1		7 430 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	325 287		223 590
TOTAL	325 288		7 653 590
TOTAL GENERAL	13 522 219		28 878 454

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			743 149	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			7 941 824	
Autres installations, agencements, aménagements			14 689	
Matériel de transport			42 673	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			370 447	
Emballages récupérables et divers			10 000	
Immobilisations corporelles en cours			25 299 013	
Avances et acomptes				
TOTAL			33 678 646	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			7 430 001	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			548 877	
TOTAL			7 978 878	
TOTAL GENERAL			42 400 673	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	39 599	93 641		133 239
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 146 389	941 673		3 088 062
Installations générales, agencements divers	3 271	1 328		4 598
Matériel de transport	28 143	5 311		33 454
Matériel de bureau, informatique, mobilier	117 419	59 583		177 002
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	2 295 222	1 007 895		3 303 117
TOTAL GENERAL	2 334 821	1 101 535		3 436 356

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	93 641				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	941 673				
Installations générales, agencements divers	1 328				
Matériel de transport	5 311				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	59 583				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 007 895				
TOTAL GENERAL	1 101 535				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentation s dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions		3 223		3 223
	56 202		17 762	38 440
TOTAL Provisions	56 202	3 223	17 762	41 663
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations		61 028	36 707	61 028
	36 707			
TOTAL Dépréciations	36 707	61 028	36 707	61 028
TOTAL GENERAL	92 909	64 251	54 469	102 691
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		61 028 3 223	54 470	

Les provisions pour litiges sont comptabilisées ou ajustées sur la base des estimations de nos conseils en charge du suivi des dossiers.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	75 000		75 000
Autres immobilisations financières	473 877		473 877
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 855 682	6 855 682	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	9 233	233	9 000
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	118 782	118 782	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques	1 511 828	1 502 828	9 000
- T.V.A	2 389 416	2 389 416	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	4 054 765	231 000	3 823 765
- Divers			
Groupe et associés	5 511 915	5 511 915	
Débiteurs divers	15 285 073	15 285 073	
Charges constatées d'avance	87 555	87 555	
TOTAL GENERAL	36 373 127	31 982 485	4 390 643
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	9 885	9 885		
- plus d'un an	6 500 000	500 000	4 000 000	2 000 000
Emprunts et dettes financières divers	4 833	4 833		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 658 821	11 652 564	6 257	
Personnel et comptes rattachés	1 432 207	1 432 207		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	987 845	987 845		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A	257 223	257 223		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	355 589	355 589		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	3 275 491	3 251 372	24 120	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	24 481 894	18 451 517	4 030 377	2 000 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	119 333			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 347 884	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	915 164	1,00
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 263 048	1,00

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production, pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris des droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Concession de Brevet	90 000	
Logiciels	128 220	33.33
Logiciels	524 929	20.00

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production, pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris des droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Evaluation des amortissements

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Matériel outillage industriel	3 à 10 ans
Agencements et aménagements	15 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Stocks

Evaluation des matières et marchandises

Les stocks matières, matières premières et autres fournitures stockables ont été valorisés au 31 décembre 2020 sur la base d'un prix d'achat selon la méthode du coût moyen pondéré.

Evaluation des produits et encours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	2 171 187
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	231 982
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	5 242
TOTAL	2 408 411

Les autres créances pour 231 982€ sont détaillées comme suit :

- Produits à recevoir : 118 782€
- Fournisseurs rabais, remises, ristournes à obtenir : 104 000€
- Produits à recevoir : 9 200€

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 885
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 055 926
Dettes fiscales et sociales	2 302 904
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	8 368 714

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	87 555	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	87 555	

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du Chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de produits finis	194 973,10
Ventes de produits intermédiaires	15 172,80
Ventes de produits résiduels	1 620,00
Ports et frais accessoires	2 590,00
Autres produits d'activités annexes	10 279 589,59
Total	10 493 945,49

Les autres produits d'activités annexes pour 10 279 589 € sont détaillées comme suit :

- Refacturation divers : 4 800 €
- Refacturation à la SCI Vertycal : 10 274 789 €

Concernant la refacturation à la SCI Vertycal, il s'agit d'une refacturation « at cost » des frais engagés par YNSECT pour le compte de la SCI VERTYCAL concernant les terrassements, la phase APD, des frais d'assurance et des honoraires (dont 9,8 M€ au titre de 2020 et 0,5 M€ au titre des exercices antérieurs). ; et ce dans le cadre d'un contrat signé entre les parties.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	64	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	54	
Ouvriers		
TOTAL	118	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 32 800 Euros, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 22 500 Euros
- Honoraires facturés au titre des opérations en capital : 9 200 Euros
- Honoraires facturés au titre d'émission d'une attestation : 9 200 Euros

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	985 584	10 162	995 746
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	720 263	9 615	729 878
- Dotations de l'exercice	207 368	1 350	208 718
TOTAL	57 953	-802	57 150
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	704 101	10 059	714 160
- Exercice	207 368	1 350	208 718
TOTAL	911 469	11 409	922 878
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	119 215	113	119 328
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL	119 215	113	119 328
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus	5 397		5 397
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL	5 397		5 397
Montant pris en charge dans l'exercice			

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Le montant de l'engagement total s'élève à 65 515 euros

Hypothèses de calculs retenues:

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over faible
- taux d'actualisation: 0.65%
- revalorisation des salaires 1%
- charges patronales: 38%
- table de mortalité: INSEE 2017

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
YNSECT INC	1	2 032	100,00	1	1			500 052	3 478	
SCI VERTYCAL	14 568 000		51,00	1	1					
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

La SCI Vertycal clôture son premier exercice au 31/12/2021.

Produits et charges exceptionnels

	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
Subvention Hauts de France	231 000	
Subvention Amiens Métropole	231 000	
Subvention PAT/CBCM	500 000	
Autres éléments d'actifs	600	
Amendes		215
Dons		75
Créances irrécouvrables		15 000
Autres charges exceptionnelles		4 308 325
Charges exceptionnelles diverses		516

Engagements financiers reçus :

	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2020 disponible	31.12.2020 utilisation
Engagements liés au financement				
Contrat d'emprunt du 23/06/2020 accordé par le pool bancaire	Ligne d'emprunt non tirée liée au financement Ynfam	31/12/2029	41 000 000	0

Le pool bancaire est constitué de :

- Caisse Régionale de Crédit Agricole Brie Picardie
- Caisse d'Épargne et de Prévoyance Haut de France
- Arkea Banque Entreprise et Institutionnels
- BNP Paribas
- Caisse d'Épargne et de Prévoyance Normandie
- Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Franche Comté



Ynsect

Société par actions simplifiée au capital de 2.624.868 euros

Siège social : 1, rue Pierre Fontaine - 91058 Evry cedex

534 948 617 RCS EVRY

(la « **Société** »)

**EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET
ORDINAIRE EN DATE DU 15 JUIN 2021**

Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2020

Résolution proposée et adoptée par l'assemblée générale :

Troisième résolution

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts pour les décisions ordinaires,

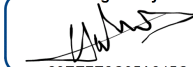
connaissance prise du rapport du Président sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

après avoir constaté que le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 s'élève à une perte nette comptable de (29.581.376) euros,

décide d'affecter la perte de l'exercice au compte « Report à nouveau », lequel s'élève, après affectation, à la somme de (29.581.376) euros.

L'assemblée générale **prend acte** qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Extraits certifiés conformes par le Président

DocuSigned by:

29EE7E2C05A845C...

Monsieur Antoine Hubert

Président

YNSECT

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

YNSECT
Société par actions simplifiée
Au capital de 2.624.868 €
1, rue Pierre Fontaine - 91058 EVRY CEDEX
RCS EVRY 534 948 617

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société YNSECT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société YNSECT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « informations générales complémentaires » du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels relative à la comptabilisation des subventions, qui sont reconnues immédiatement en résultat exceptionnel, et ce, dès leur exercice d'octroi.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie observations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 8 juin 2020

NEXIOM AUDIT
Commissaire aux Comptes


Djamila BENDELLALI

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	743 149	133 239	609 909	0,45	125 271	0,19
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	7 941 824	3 088 062	4 853 762	3,57	4 886 020	7,45
Autres immobilisations corporelles	437 809	215 054	222 754	0,16	108 089	0,16
Immobilisations en cours	25 299 013		25 299 013	18,62	5 742 731	8,76
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	7 430 001		7 430 001	5,47	1	0,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	75 000		75 000	0,06	75 000	0,11
Autres immobilisations financières	473 877		473 877	0,35	250 287	0,38
TOTAL (I)	42 400 673	3 436 356	38 964 317	28,68	11 187 398	17,07
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	417 217	61 028	356 189	0,26	279 588	0,43
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	39 461		39 461	0,03	14 611	0,02
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	195 997		195 997	0,14	168 368	0,26
Clients et comptes rattachés	6 855 682		6 855 682	5,05	21 000	0,03
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	94 436		94 436	0,07	4 515	0,01
. Personnel	9 233		9 233	0,01	10 382	0,02
. Organismes sociaux	118 782		118 782	0,09		
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	1 511 828		1 511 828	1,11	2 072 906	3,16
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 389 416		2 389 416	1,76	1 824 787	2,78
. Autres	24 797 912		24 797 912	18,26	4 313 503	6,58
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	3 000 000		3 000 000	2,21	3 000 000	4,58
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	57 416 058		57 416 058	42,27	42 348 713	64,61
Charges constatées d'avance	87 555		87 555	0,06	300 388	0,46
TOTAL (II)	96 933 579	61 028	96 872 550	71,31	54 358 760	82,93
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	3 228		3 228	0,00		
TOTAL ACTIF (0 à V)	139 337 480	3 497 384	135 840 095	100,00	65 546 159	100,00

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens	150 973	60 793	211 766	2,02	136 758	99,41	75 008	54,85	
Production vendue services	10 282 780		10 282 780	97,98	810	0,59	10 281 970	N/S	
Chiffres d'Affaires Nets	10 433 752	60 793	10 494 545	100,00	137 568	100,00	10 356 977	N/S	
Production stockée			24 850	0,24	11 254	8,18	13 596	120,81	
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			136 540	1,30	348 382	253,24	-211 842	-60,80	
Autres produits			7	0,00	12 274	8,92	-12 267	-99,93	
Total des produits d'exploitation (I)			10 655 942	101,54	509 478	370,35	10 146 464	N/S	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-459	0,00			-459	N/S	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 348 630	22,38	1 815 811	N/S	532 819	29,34	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-100 922	-0,95	-220 219	-160,07	119 297	54,17	
Autres achats et charges externes			24 384 085	232,35	15 868 714	N/S	8 515 371	53,86	
Impôts, taxes et versements assimilés			315 465	3,01	389 406	283,06	-73 941	-18,98	
Salaires et traitements			6 721 927	64,05	5 685 429	N/S	1 036 498	18,23	
Charges sociales			3 502 208	33,37	2 481 019	N/S	1 021 189	41,16	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 101 535	10,50	841 734	611,87	259 801	30,86	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			61 028	0,58	36 707	26,68	24 321	66,26	
Dotations aux provisions pour risques et charges					56 202	40,85	-56 202	-100,00	
Autres charges			277	0,00	32 509	23,63	-32 232	-99,14	
Total des charges d'exploitation (II)			38 333 775	365,27	26 987 313	N/S	11 346 462	42,04	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-27 677 833	-263,73	-26 477 835	N/S	-1 199 998	-4,52	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations			16 480	0,16	19 454	14,14	-2 974	-15,28	
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			22 294	0,21	4 812	3,50	17 482	363,30	
Reprises sur provisions et transferts de charges					104	0,08	-104	-100,00	
Différences positives de change			5 684	0,05			5 684	N/S	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			44 457	0,42	24 370	17,71	20 087	82,43	
Dotations financières aux amortissements et provisions			3 223	0,03			3 223	N/S	
Intérêts et charges assimilées			80 201	0,76	87 780	63,81	-7 579	-8,62	
Différences négatives de change			5 274	0,05			5 274	N/S	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			88 698	0,85	87 780	63,81	918	1,05	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-44 240	-0,41	-63 410	-46,08	19 170	30,23	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-27 722 073	-264,15	-26 541 245	N/S	-1 180 828	-4,44	

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	962 000	9,17	15 280 858	N/S	-14 318 858	-93,69	
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)	962 000	9,17	15 280 858	N/S	-14 318 858	-93,69	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 323 615	41,20	59 963	43,59	4 263 652	N/S	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	516	0,00	37 552	27,30	-37 036	-98,62	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 324 131	41,20	97 516	70,89	4 226 615	N/S	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 362 131	-32,03	15 183 343	N/S	-18 545 474	-122,13	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 502 828	-14,31	-2 072 906	N/S	570 078	27,50	
Total des Produits (I+III+V+VII)	11 662 400	111,13	15 814 706	N/S	-4 152 306	-26,25	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	41 243 776	393,00	25 099 703	N/S	16 144 073	64,32	
RÉSULTAT NET	-29 581 376	-281,86	-9 284 996	N/S	-20 296 380	-218,58	
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>				
Dont Crédit-bail mobilier	208 718	1,99	257 661	187,30	-48 943	-18,99	
Dont Crédit-bail immobilier							

YNSECT - ANNEXES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 135 799 500,31 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -29 581 376,30 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

SOMMAIRE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

REGLES ET METHODES COMPTABLES

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

Etat des amortissements

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Composition du capital social

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Evaluation des amortissements

Stocks

Créances et dettes

Produits et avoirs à recevoir

Charges à payer et avoirs à établir

Charges et produits constatés d'avance

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du Chiffre d'affaires net

Effectif moyen

Honoraires des Commissaires aux Comptes

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Crédit-bail mobilier

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Tableau des filiales et participations

Produits et charges exceptionnels

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Levée de fonds

Aux termes d'une décision du Président en date du 25 mars 2020 usant de la délégation de compétence consentie par les associés lors de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaires des associés du 11 décembre 2019, le montant du capital social a été porté de 1.347.884 euros à 1.371.820 euros par augmentation du capital en numéraire pour un montant nominal de 23.936 euros ayant donné lieu à la création de 23.936 actions ordinaires dites « actions C-1 » aux fins d'identification exclusivement.

Aux termes d'une décision du Président en date du 24 avril 2020, le montant du capital social a été porté de 1.371.820 euros à 1.373.806 euros par augmentation du capital en numéraire résultant de l'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, pour un montant nominal de 1.986 euros ayant donné lieu à la création de 1.986 actions ordinaires.

Aux termes d'une décision du Président en date du 19 mai 2020 usant de la délégation de compétence consentie par les associés lors de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire des associés du 19 mai 2020, le montant du capital social a été porté de 1.373.806 euros à la somme de 1.388.102 euros par augmentation du capital social en numéraire pour un montant nominal de 14.296 euros ayant donné lieu à la création de 14.296 actions ordinaires dites « actions C-3 » aux fins d'identification exclusivement.

Aux termes d'une décision du Président en date du 29 mai 2020, le montant du capital social a été porté de 1.388.102 euros à 1.390.411 euros par augmentation du capital en numéraire résultant de l'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, pour un montant nominal de 2.309 euros ayant donné lieu à la création de 2.309 actions ordinaires.

Aux termes d'une décision du Président en date du 10 août 2020, le montant du capital social a été porté de 1.390.411 euros à la somme de 1.978.416 euros par augmentation du capital social en numéraire résultant de l'exercice des bons de souscription d'actions « Tranche 3 » pour un montant nominal de 588.005 euros ayant donné lieu à la création de 588.005 actions ordinaires dites « actions C-1 » aux fins d'identification exclusivement.

Aux termes d'une décision du Président en date du 10 août 2020, le montant du capital social a été porté de 1.978.416 euros à la somme de 2.102.522 euros par augmentation du capital social en numéraire résultant de l'exercice des bons de souscription d'actions « Tranche 3 » pour un montant nominal de 124.106 euros ayant donné lieu à la création de 124.106 actions ordinaires dites « actions C-3 » aux fins d'identification exclusivement.

Aux termes d'une décision du Président en date du 10 août 2020, le montant du capital social a été porté de 2.102.522 euros à 2.105.472 euros par augmentation du capital en numéraire résultant de l'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, pour un montant nominal de 2.950 euros ayant donné lieu à la création de 2.950 actions ordinaires dites « actions O » aux fins d'identification exclusivement.

Aux termes d'une décision du Président en date du 30 septembre 2020, le montant du capital social a été porté de 2.105.472 euros à 2.120.366 euros par augmentation du capital social en numéraire résultant de l'émission de 14.894 actions ordinaires dites « actions C-1 » aux fins d'identification exclusivement.

Aux termes d'une décision du Président en date du 30 septembre 2020, le montant du capital social a été porté de 2.120.366 euros à 2.239.382 euros par augmentation du capital social en numéraire résultant de l'émission de 119.016 actions ordinaires dites « actions C-1 » aux fins d'identification exclusivement.

Aux termes d'une décision du Président en date du 30 septembre 2020, le montant du capital social a été porté de 2.239.382 euros à 2.260.806 euros par augmentation du capital social en numéraire résultant de l'émission de 21.424 actions ordinaires dites « actions C-3 » aux fins d'identification exclusivement.

Aux termes d'une décision du Président en date du 30 septembre 2020, le montant du capital social a été porté de 2.260.806 euros à 2.263.048 euros par augmentation du capital social en numéraire résultant de l'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, pour un montant nominal de 2.242 euros ayant donné lieu à la création de 2.242 actions ordinaires dites « actions O » aux fins d'identification exclusivement.

Financement d'ÿnFarm

L'actif immobilisé est porté par une société civile immobilière (SCI Vertycal) détenue par ÿnsect à hauteur de 51 % et la Caisse des dépôts et Consignation à hauteur de 49 %. Cette SCI a été créée en avril 2020 au capital de 1000 €. Le capital a été par la suite porté à 14,6 m€ en décembre 2020 (dont 7,4 m€ pour ÿnsect).

En application d'un pacte d'associé, ÿnsect a réalisé un apport en fonds propres sous la forme d'avances en compte courant pour un total de 6,3 m€ (sur un total de 12,4 m€).

Un contrat de crédit de 83 m€ a été conclu le 23 juin 2020 entre la SCI Vertycal et un pool de banques pour le financement des travaux de constructions de l'usine.

ÿnsect a conclu également un contrat de crédit à hauteur de 41 m€ pour le financement des équipements de l'usine. Il a été conclue en 2020 mais la dette n'a pas été tirée au 31 décembre 2020.

Report à nouveau 2019

Par une décision en date du 19 mai 2020, l'Assemblée Générale a décidé d'affecter la totalité du report à nouveau soit 41 403 255,56€ en prime d'émission.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Levée de fonds

Le 23 février 2021, la Société a conclu un contrat d'achat de la totalité des actions de la société néerlandaise, Proti Farm Holding N.V, qui, comme la Société, élève des insectes en vue de les transformer en produit pour l'industrie agroalimentaire. Le prix total de cette acquisition s'élève à environ 14,25 M- et sera payé par le versement d'environ 2,77 M- d'euros, et par compensation de créance au moyen d'une émission d'actions d'YNSECT à prix décoté pour un montant d'environ 7,95M- et l'émission d'obligations convertibles en actions à prix décoté pour un montant d'environ 3,53M-. Le transfert des actions de la société néerlandaise prévu au contrat d'achat a été partiellement réalisé le 31 mars 2021 et doit se terminer dans le courant du mois d'avril.

Par ailleurs, la Société a procédé à un nouveau tour intermédiaire de levée de fonds (tour « C5") permettant de recevoir environ 51,9 millions d'euros en contrepartie de l'émission de 275 844 actions nouvelles au prix de 188€ chacune, correspondant à une valeur nominale de 1€ et à une prime d'émission de 187€.

Protifarm

Le 23 février 2021, Ynsect a conclu un contrat d'achat de la totalité des actions de la société néerlandaise, Proti Farm Holding N.V, qui, comme Ynsect, élève des insectes en vue de les transformer en produit pour l'industrie agroalimentaire. Le prix total de cette acquisition s'élève à environ 14,25 M€ payé par Ynsect par le versement d'environ 2,77 M€ d'euros, et par compensation de créance au moyen d'une émission d'actions d'YNSECT à prix décoté pour un montant d'environ 7,95M€ et l'émission d'obligations convertibles en actions à prix décoté pour un montant d'environ 3,53M€. Le transfert des actions de la société néerlandaise prévu au contrat d'achat a été partiellement réalisée le 31 mars 2021 et s'est terminé dans le courant du mois d'avril.

Ynvest

Création le 11 janvier 2021 de la société Ynvest au capital de 79 - afin de permettre aux salariés de rentrer au capital d'Ynsect.

A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2020 de la société, la Direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Le COVID-19 a décalé le démarrage des études d'ingénierie bâtimementaires de l'usine suite à l'application des mesures gouvernementales de restrictions des déplacements et d'activité partielle chez nos partenaires. L'impact du COVID-19 sur les comptes de la société est relativement limité et les coûts éventuellement engagés ont été constatés dans le résultat d'exploitation conformément aux recommandations de l'ANC.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

Subvention FARMYING

En date du 24 avril 2019, une subvention a été accordée par Bio-Based Industries à un Consortium d'entreprises incluant la société YNSECT.

La subvention allouée à la société YNSECT s'élève à 15 610 439 euros sur une période contractuelle du 1er juin 2019 au 30 juin 2022.

Subvention Haut de France et Amiens Métropole

Au cours de l'exercice 2020, deux subventions de collectivités territoriales ont été attribuées à YNSECT pour un montant total de 1.540.000 euros.

Comptabilisation des subventions d'exploitations

Suite à une analyse détaillée de la qualification et nature de ces subventions qui contribuent à l'acquisition ou la création de valeurs immobilisées, ou au financement d'activités à long terme, la société reconnaît, conformément à la réglementation comptable, ces subventions au niveau du résultat exceptionnel, par le biais d'un compte de subvention exceptionnelle (compte comptable), pour leur montant total ou partiel en fonction des conditions résolutoires ou suspensives.

En effet, conformément au Bull. CNCC 187, septembre 2017, EC 2017-08, si la présence d'une condition résolutoire (restitution de la subvention en cas de non-respect de certaines obligations) est sans incidence sur la date à laquelle la subvention est comptabilisée, la subvention octroyée sous conditions suspensives (sous réserve de satisfaire certaines conditions techniques ou de justifier de certaines dépenses) ne pourra être enregistrée tant que les conditions n'ont pas été réalisées.

Au 31 décembre 2020, la part définitivement acquise des subventions Haut de France et Amiens Métropole a été reconnue en résultat exceptionnel pour un montant de 462.000 euros. Les compléments seront reconnus en résultat à mesure de l'atteinte des objectifs de créations d'emplois (levée des conditions suspensives).

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	164 870		578 279
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	7 032 409		909 415
Autres installations, agencements, aménagements	14 689		
Matériel de transport	33 300		9 373
Matériel de bureau, informatique, mobilier	198 933		171 514
Emballages récupérables et divers	10 000		
Immobilisations corporelles en cours	5 742 731		19 556 283
Avances et acomptes			
TOTAL	13 032 061		20 646 585
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1		7 430 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	325 287		223 590
TOTAL	325 288		7 653 590
TOTAL GENERAL	13 522 219		28 878 454

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			743 149	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			7 941 824	
Autres installations, agencements, aménagements			14 689	
Matériel de transport			42 673	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			370 447	
Emballages récupérables et divers			10 000	
Immobilisations corporelles en cours			25 299 013	
Avances et acomptes				
TOTAL			33 678 646	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			7 430 001	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			548 877	
TOTAL			7 978 878	
TOTAL GENERAL			42 400 673	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	39 599	93 641		133 239
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 146 389	941 673		3 088 062
Installations générales, agencements divers	3 271	1 328		4 598
Matériel de transport	28 143	5 311		33 454
Matériel de bureau, informatique, mobilier	117 419	59 583		177 002
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	2 295 222	1 007 895		3 303 117
TOTAL GENERAL	2 334 821	1 101 535		3 436 356

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	93 641				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	941 673				
Installations générales, agencements divers	1 328				
Matériel de transport	5 311				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	59 583				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 007 895				
TOTAL GENERAL	1 101 535				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentation s dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions		3 223		3 223
	56 202		17 762	38 440
TOTAL Provisions	56 202	3 223	17 762	41 663
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations		61 028	36 707	61 028
	36 707			
TOTAL Dépréciations	36 707	61 028	36 707	61 028
TOTAL GENERAL	92 909	64 251	54 469	102 691
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		61 028 3 223	54 470	

Les provisions pour litiges sont comptabilisées ou ajustées sur la base des estimations de nos conseils en charge du suivi des dossiers.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	75 000		75 000
Autres immobilisations financières	473 877		473 877
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 855 682	6 855 682	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	9 233	233	9 000
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	118 782	118 782	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques	1 511 828	1 502 828	9 000
- T.V.A	2 389 416	2 389 416	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	4 054 765	231 000	3 823 765
- Divers			
Groupe et associés	5 511 915	5 511 915	
Débiteurs divers	15 285 073	15 285 073	
Charges constatées d'avance	87 555	87 555	
TOTAL GENERAL	36 373 127	31 982 485	4 390 643
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	9 885	9 885		
- plus d'un an	6 500 000	500 000	4 000 000	2 000 000
Emprunts et dettes financières divers	4 833	4 833		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 658 821	11 652 564	6 257	
Personnel et comptes rattachés	1 432 207	1 432 207		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	987 845	987 845		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A	257 223	257 223		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	355 589	355 589		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	3 275 491	3 251 372	24 120	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	24 481 894	18 451 517	4 030 377	2 000 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	119 333			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 347 884	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	915 164	1,00
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 263 048	1,00

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production, pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris des droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Concession de Brevet	90 000	
Logiciels	128 220	33.33
Logiciels	524 929	20.00

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production, pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris des droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Evaluation des amortissements

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Matériel outillage industriel	3 à 10 ans
Agencements et aménagements	15 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Stocks

Evaluation des matières et marchandises

Les stocks matières, matières premières et autres fournitures stockables ont été valorisés au 31 décembre 2020 sur la base d'un prix d'achat selon la méthode du coût moyen pondéré.

Evaluation des produits et encours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	2 171 187
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	231 982
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	5 242
TOTAL	2 408 411

Les autres créances pour 231 982€ sont détaillées comme suit :

- Produits à recevoir : 118 782€
- Fournisseurs rabais, remises, ristournes à obtenir : 104 000€
- Produits à recevoir : 9 200€

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 885
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 055 926
Dettes fiscales et sociales	2 302 904
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	8 368 714

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	87 555	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	87 555	

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du Chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de produits finis	194 973,10
Ventes de produits intermédiaires	15 172,80
Ventes de produits résiduels	1 620,00
Ports et frais accessoires	2 590,00
Autres produits d'activités annexes	10 279 589,59
Total	10 493 945,49

Les autres produits d'activités annexes pour 10 279 589 € sont détaillées comme suit :

- Refacturation divers : 4 800 €
- Refacturation à la SCI Vertycal : 10 274 789 €

Concernant la refacturation à la SCI Vertycal, il s'agit d'une refacturation « at cost » des frais engagés par YNSECT pour le compte de la SCI VERTYCAL concernant les terrassements, la phase APD, des frais d'assurance et des honoraires (dont 9,8 M€ au titre de 2020 et 0,5 M€ au titre des exercices antérieurs). ; et ce dans le cadre d'un contrat signé entre les parties.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	64	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	54	
Ouvriers		
TOTAL	118	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 32 800 Euros, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 22 500 Euros
- Honoraires facturés au titre des opérations en capital : 9 200 Euros
- Honoraires facturés au titre d'émission d'une attestation : 9 200 Euros

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	985 584	10 162	995 746
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	720 263	9 615	729 878
- Dotations de l'exercice	207 368	1 350	208 718
TOTAL	57 953	-802	57 150
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	704 101	10 059	714 160
- Exercice	207 368	1 350	208 718
TOTAL	911 469	11 409	922 878
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	119 215	113	119 328
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL	119 215	113	119 328
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus	5 397		5 397
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL	5 397		5 397
Montant pris en charge dans l'exercice			

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Le montant de l'engagement total s'élève à 65 515 euros

Hypothèses de calculs retenues:

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over faible
- taux d'actualisation: 0.65%
- revalorisation des salaires 1%
- charges patronales: 38%
- table de mortalité: INSEE 2017

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
YNSECT INC	1	2 032	100,00	1	1			500 052	3 478	
SCI VERTYCAL	14 568 000		51,00	1	1					
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

La SCI Vertycal clôture son premier exercice au 31/12/2021.

Produits et charges exceptionnels

	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
Subvention Hauts de France	231 000	
Subvention Amiens Métropole	231 000	
Subvention PAT/CBCM	500 000	
Autres éléments d'actifs	600	
Amendes		215
Dons		75
Créances irrécouvrables		15 000
Autres charges exceptionnelles		4 308 325
Charges exceptionnelles diverses		516

Engagements financiers reçus :

	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2020 disponible	31.12.2020 utilisation
Engagements liés au financement				
Contrat d'emprunt du 23/06/2020 accordé par le pool bancaire	Ligne d'emprunt non tirée liée au financement Ynfam	31/12/2029	41 000 000	0

Le pool bancaire est constitué de :

- Caisse Régionale de Crédit Agricole Brie Picardie
- Caisse d'Épargne et de Prévoyance Haut de France
- Arkea Banque Entreprise et Institutionnels
- BNP Paribas
- Caisse d'Épargne et de Prévoyance Normandie
- Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Franche Comté